

AGENT.E EN DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Début de l'emploi : juin 2023

DOMAINE

Tourisme et développement régional

TÂCHES

Sous la supervision du directeur, au sein de l'équipe du Service de la mise en valeur des collectivités, de l'aménagement du territoire et du tourisme, l'agent assumera les tâches suivantes :

- Coordonner la mise en œuvre de projets touristiques issus de la planification stratégique de Montmagny et les îles et d'autres outils de planification locaux et régionaux touchant au tourisme et au marketing territorial
- Piloter la mise en œuvre de projets de développement de l'offre touristique en concertation avec les promoteurs, les corporations de développement économique et autres intervenants touristiques
- Participer activement à la recherche de financement pour les différents axes des projets et rester à l'affût des programmes et opportunités du secteur
- Participer à des projets de promotion élaborés en collaboration avec des partenaires privés et publics
- Mobiliser les partenaires et les intervenants touristiques, notamment par l'animation d'activités et de rencontres ainsi que par la création d'alliances et l'élaboration de plans d'action
- Accompagner les comités locaux et les municipalités dans l'élaboration et la planification de projets de développement territorial et touristique
- Collaborer à la mise en œuvre de projets touristiques issus de la planification stratégique du Parc régional des Appalaches

EXIGENCES

- Détenir un diplôme universitaire en tourisme, en développement régional, en aménagement du territoire (ou tout autre combinaison équivalente de formation et d'expérience)
- Maîtrise du français écrit et oral; bonne maîtrise de l'anglais (atout)
- Capacité de recherche, d'analyse et de synthèse; capacité de rédaction; capacité d'animation
- Intérêt pour les régions et les milieux ruraux

CONDITIONS

Type de poste :	Régulier à temps plein (35 heures / semaine)
Rémunération :	Selon la politique salariale en vigueur (salaire et avantages sociaux)
Déplacement :	Posséder une voiture pour se déplacer sur le territoire Les frais de déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur
Horaire de travail :	De jour, occasionnellement les soirs et fin de semaine. Horaire flexible. Possibilité de télétravail selon la politique en vigueur
Lieu de travail :	Gare fluviale de Montmagny (45, avenue du Quai)

POUR POSTULER

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par courriel à mfbellavance@montmagny.com. Veuillez intituler votre envoi *Candidature Agent de développement touristique*.

Seuls les candidats retenus seront contactés.

La forme masculine a été utilisée dans le seul but d'alléger le texte.